

**PIECES A FOURNIR
CESSION FONDS DE COMMERCE**

- Cédant personne physique : pièce d'identité, livret de famille et justificatifs de l'état marital
- Cédant personne morale : statuts, kbis
- Titre de propriété du fonds de commerce (hors création)
- Bilan comptable des 3 derniers exercices
- Coordonnées de l'expert-comptable
- Copie du bail commercial et coordonnées du bailleur
- Liste du matériel cédé avec valorisation
- Ventilation du prix de cession entre les éléments corporels et les éléments incorporels
- Copie des contrats de travail des éventuels salariés
- Copie des contrats attachés au fonds (fournitures, exclusivité...)
- Indication des jours et horaires d'ouverture
- Copie des licences d'exploitation le cas échéant

